

Boissac

Justice

M. Nicolojoulez ministre
19 Juin 1872.

M. le Min. D'après ce qui m'a été dit par plusieurs députés, la Chambre ne tardera pas à prendre ses vacances qui peuvent pourrout être d'assez longue durée.

Puisque vous avez bien voulu prendre sur vous de maintenir l'offre d'un terrain fait à la ferme il y a déjà plus de 6 mois, permettez moi d'espérer que vous voudry ~~en~~ la mener à bonne fin en temps voulu. Pour cela il faudrait que la loi fut présentée par vous et votée par la Chambre dès le premiers jours de la session ~~à venir~~ c'est à dire avant le départ de M. le député. Et faut vous avoir quitté la maison en novembre le 31 Dec. 1873, c. à dire dans 18 mois. C'est un temps tellement court pour bâtir une maison adéq. assez grande, que chargée par qui s'écoule et pour moi, ^{pour le point français} une difficulté assez. Permettez moi, m. le M. de compter à cette occasion sur toute votre activité et sur toute ~~la~~ la bienveillance du point hellénique.

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or address, which is mostly illegible due to fading.

Main body of handwritten text, consisting of several lines of cursive script. The text is extremely faded and difficult to decipher, but appears to be a continuous paragraph or letter.